



30^e conférence annuelle en
**matière de santé et
de sécurité**
de Travail sécuritaire NB

Les 17, 18 et 19 octobre 2010

Hôtel Delta Beauséjour, Moncton, NB

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE à l'adresse www.travailsecuritairenb.ca
ou remplissez le formulaire ci-joint et envoyez-le par télécopie au
506 632-2830.

Numéro sans frais : 1 800 222-9775, poste 5660

Détails sur les activités

LE DIMANCHE 17 OCTOBRE

- 16 h 00 à 19 h 00 **Confirmation de l'inscription**
Hôtel Delta Beauséjour, niveau de la mezzanine
- 16 h 00 à 19 h 00 **Exposition commerciale**
Hôtel Delta Beauséjour, niveau de la mezzanine
- 18 h 00 à 19 h 00 **Réception d'ouverture** : Soirée chaudière et chili
Hôtel Delta Beauséjour, salle de bal

LE LUNDI 18 OCTOBRE

- 7 h 00 à 10 h 00 **Confirmation de l'inscription**
Hôtel Delta Beauséjour, niveau de la mezzanine
- 7 h 00 à 15 h 00 **Exposition commerciale**
Hôtel Delta Beauséjour, niveau de la mezzanine
- 7 h 45 à 9 h 00 **Déjeuner de remise des prix aux entreprises**
Hôtel Delta Beauséjour, salle de bal
- 9 h 00 à 10 h 30 **Séance plénière** animée par Richard Hawk
Hôtel Delta Beauséjour, salle de bal
- 10 h 45 à 12 h 15 **Ateliers d'une heure et demie (matin)**
Hôtel Delta Beauséjour
- 12 h 15 à 13 h 15 **Dîner**
Hôtel Delta Beauséjour, salle de bal
- 13 h 15 à 16 h 30 **Ateliers de l'après-midi**
Hôtel Delta Beauséjour, Le Cercle des journalistes de Moncton
- 13 h 15 à 14 h 45 **Ateliers d'une heure et demie (après-midi) – Section 1**
Hôtel Delta Beauséjour, Marché de Moncton
- 15 h 00 à 16 h 30 **Ateliers d'une heure et demie (après-midi) – Section 2**
Hôtel Delta Beauséjour

LE MARDI 19 OCTOBRE

- 7 h 00 à 8 h 00 **Déjeuner**
Hôtel Delta Beauséjour, salle de bal
- 8 h 00 à 9 h 30 **Ateliers d'une heure et demie (matin)**
Hôtel Delta Beauséjour, salle de bal
- 9 h 45 à 11 h 30 **Séance plénière parrainée par la SCSST** et animée par Dan Comiskey
Hôtel Delta Beauséjour, salle de bal

CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION

Présentez-vous au bureau d'inscription et visitez l'exposition commerciale.
Le dimanche 17 octobre, 16 h 00 à 19 h 00
Le lundi 18 octobre, 7 h 00 à 10 h 00
Hôtel Delta Beauséjour, niveau de la mezzanine

HÉBERGEMENT

Hôtel Delta Beauséjour : 149 \$
1 800 335-8233
Marriott Residence Inn Moncton : 129 \$
1 800 561-8282

Remarque : Pour recevoir le tarif réduit, veuillez mentionner que vous participerez à la conférence au moment de réserver votre chambre.

EXPOSITION COMMERCIALE

Visitez l'exposition commerciale le dimanche et le lundi où des entreprises et organismes exposeront certains de leurs plus récents produits et services de santé et de sécurité.
Le dimanche 17 octobre, 16 h 00 à 19 h 00
Le lundi 18 octobre, 7 h 00 à 15 h 00
Hôtel Delta Beauséjour, niveau de la mezzanine

RÉCEPTION D'OUVERTURE

Soirée chaudière et chili
La Soirée chaudière et chili est l'occasion idéale de s'entretenir avec d'autres professionnels de la sécurité. Les participants courront la chance de gagner d'excellents prix, dont un téléviseur à écran ACL de 40 po de Samsung!
Le dimanche 17 octobre, 18 h 00 à 19 h 00
Hôtel Delta Beauséjour, salle de bal

DÉJEUNER DE REMISE DES PRIX AUX ENTREPRISES

Venez vous joindre à vos collègues et amis, tout en prenant un déjeuner gratuit, pour rendre hommage à des entreprises néo-brunswickoises qui recevront un prix pour avoir amélioré leurs pratiques de santé et de sécurité. Des représentants de ces entreprises prendront la parole et discuteront de la façon dont vous pouvez apporter ces améliorations à votre propre lieu de travail. Après le déjeuner, un tirage aura lieu pour de beaux prix! (*En anglais, avec interprétation simultanée*)
Le lundi 18 octobre, 7 h 45 à 9 h 00
Hôtel Delta Beauséjour, salle de bal

SÉANCE PLÉNIÈRE

Cette année, nous sommes heureux d'accueillir Richard Hawk, qui animera la séance plénière. M. Hawk a occupé les postes d'ingénieur en sécurité et de formateur en gestion dans l'industrie nucléaire pendant dix ans. Il a également travaillé à titre d'expert-conseil en sécurité à des chantiers de construction. Depuis plus de 20 ans, son approche novatrice envers la sécurité a aidé des centaines d'entreprises à réduire leur taux de blessure. (*En anglais, avec interprétation simultanée*)
Le lundi 18 octobre, 9 h 00 à 10 h 30
Hôtel Delta Beauséjour, salle de bal

SÉANCE PLÉNIÈRE PARRAINÉE PAR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SCSST)

Travail sécuritaire NB a formé un partenariat avec la SCSST pour qu'elle parraine la séance plénière du mardi, qui sera présentée par un ancien joueur de la Ligue canadienne de football, Dan Comiskey. M. Comiskey traitera de différentes façons de faire face aux problèmes de sécurité en favorisant des compétences en leadership et le changement d'habitudes. Son expérience personnelle vous émouvra et vous fera voir comment une vie peut être changée, voir même perdue, si on ne suit pas les procédures appropriées. Vous apprendrez également comment on peut prévenir les blessures en entraînant comme un leader afin d'inspirer les travailleurs et les chefs à accepter la responsabilité pour la sécurité au travail. Cette approche d'équipe est essentielle afin d'obtenir un lieu de travail sans blessure. Soyez des nôtres pour courir la chance de gagner une inscription gratuite à la Conférence 2011 de Travail sécuritaire NB! (*En anglais, avec interprétation simultanée*)
Le mardi 19 octobre, 9 h 45 à 11 h 30
Hôtel Delta Beauséjour, salle de bal

Aperçu des ateliers

LUNDI

10 h 45 à 12 h 15 Ateliers d'une heure et demie (matin)

1. Responsabilités de la gestion par rapport au mandat du comité mixte d'hygiène et de sécurité
2. Techniques d'entrevue pour les enquêtes sur les incidents
3. L'orientation de nouveaux travailleurs (*en anglais, avec interprétation simultanée*)
4. La sécurité électrique à l'intention des travailleurs non électriciens
5. Les distractions au volant (*en français*)
6. Les coûts et les avantages de la sécurité (*en anglais, avec interprétation simultanée*)

13 h 15 à 16 h 30 Ateliers de l'après-midi

7. Les dix commandements des surveillants
8. Les espaces clos au Nouveau-Brunswick : Application pratique et démonstration
9. Le verrouillage : Analyse des risques

13 h 15 à 14 h 45 Ateliers d'une heure et demie (après-midi) – Section 1

10. Techniques d'entrevue pour les enquêtes sur les incidents (*en français*)
11. La sensibilisation aux dangers liés aux coups d'arc (*en anglais, avec interprétation simultanée*)

12. L'abus d'alcool ou d'autres drogues au lieu de travail (*en anglais, avec interprétation simultanée*)

13. Les distractions au volant

15 h 00 à 16 h 30 Ateliers d'une heure et demie (après-midi) – Section 2

14. La sécurité électrique à l'intention des travailleurs non électriciens (*en français*)
15. Bonnes techniques de montage d'échafaudages
16. Les maladies mentales au lieu de travail (*en anglais, avec interprétation simultanée*)
17. La fraude contre Travail sécuritaire NB (*en anglais, avec interprétation simultanée*)
18. La sécurité et le commerce de détail à tous les niveaux

MARDI

8 h 00 à 9 h 30 Ateliers d'une heure et demie (matin)

19. Les tests de dépistage du radon
20. Les lésions attribuables au travail répétitif
21. La sécurité des outils à main
22. Comment évaluer vos étagères d'entreposage en acier (*en anglais, avec interprétation simultanée*)
23. Comment établir et évaluer un programme de mieux-être
24. Les lésions attribuables au travail répétitif (*en français*)

Ateliers

Tous les ateliers sont présentés en anglais à moins d'indication contraire.

1.

RESPONSABILITÉS DE LA GESTION PAR RAPPORT AU MANDAT DU COMITÉ MIXTE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Que devriez-vous faire lorsqu'un comité mixte d'hygiène et de sécurité finit par effectuer des fonctions de la direction? Les comités mixtes ne connaissent souvent pas leur rôle car bien que les responsabilités des deux groupes soient distinctes, on confond souvent le mandat du comité mixte et les responsabilités de la direction. Les participants apprendront la bonne façon de régler différents problèmes de sécurité à l'aide d'un mandat bien défini. Les membres et les présidents de comités mixtes d'hygiène et de sécurité, ainsi que les employés des ressources humaines ou de la direction chargés de la santé et de la sécurité tireront profit de cet atelier.

Lisa Waugh, *conseillère en éducation, Travail sécuritaire NB*

2.

TECHNIQUES D'ENTREVUE POUR LES ENQUÊTES SUR LES INCIDENTS

L'atelier offrira des renseignements sur la façon de recueillir des preuves physiques et d'obtenir des témoignages, ainsi que des techniques pour interroger les témoins afin d'obtenir des déclarations individuelles. Les participants recevront des renseignements sur la façon efficace de recueillir de l'information en vue de mener des enquêtes sur les incidents.

Derrick Murray, *conseiller en éducation, Travail sécuritaire NB*

3.

L'ORIENTATION DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS (*en anglais, avec interprétation simultanée*)

Une formation adéquate est la meilleure façon d'assurer la santé et la sécurité de vos employés. À l'âge de 19 ans, Nick Perry a subi un accident du travail et a été partiellement paralysé. On lui a dit qu'il ne marcherait plus jamais. Si Nick avait reçu la formation nécessaire, il aurait pu éviter cet accident. Venez écouter Nick raconter comment il a réussi contre toute attente et apprendre comment vous pouvez protéger vos employés contre pareil sort.

Perley Brewer, *responsable des Services d'éducation et de consultation*

auprès des clients, Travail sécuritaire NB

Nick Perry, *porte-parole de la tournée « Une jeunesse perdue », WorkSafeBC*

4.

LA SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE À L'INTENTION DES TRAVAILLEURS NON ÉLECTRICIENS

Les travailleurs non électriciens apprendront à reconnaître et à réduire certains dangers au lieu de travail. On traitera des sujets suivants : les disjoncteurs de fuite à la terre; la sécurité de base relativement aux cordons électriques; le remplacement des disjoncteurs; les vêtements conducteurs; l'usage d'équipement de sécurité précis; les pratiques de travail sécuritaires; comment inspecter votre aire de travail pour dépister des conditions électriques dangereuses; la surcharge des circuits, etc.

Michel Soucy, *ancien agent de santé et de sécurité, Travail sécuritaire NB*

Ateliers (SUITE)

5. LES DISTRACTIONS AU VOLANT (en français)

Les distractions au volant suscitent de plus en plus l'attention d'organismes chargés de la sécurité, des médias, du gouvernement et du public. Bien qu'initialement, les inquiétudes portaient sur l'usage de téléphones cellulaires au volant, il existe de nombreuses autres distractions. Dans le cadre de cet atelier, on traitera de la façon responsable dont il faut faire face aux distractions, de la fatigue au volant et des lois provinciales sur la conduite.

Sergent Claude Tremblay, *sous-officier régional responsable de la sécurité routière, Gendarmerie royale du Canada*

6. LES COÛTS ET LES AVANTAGES DE LA SÉCURITÉ (en anglais, avec interprétation simultanée)

L'entreprise Imperial Manufacturing Group vous racontera comment elle a économisé sur le plan moral, légal et financier en mettant l'accent sur la sécurité. Depuis qu'elle a adopté le programme 5*22 qui porte sur la santé et la sécurité, elle a réduit le nombre de blessures de façon importante en établissant des buts et des objectifs; en mettant en œuvre des pratiques de travail sécuritaires; en améliorant la sensibilisation aux dangers et en maîtrisant les risques; et en accroissant la communication et les inspections. La santé et la sécurité constituent un processus continu. L'entreprise continue d'apporter des améliorations parce qu'elle croit que chaque employé a droit à un lieu de travail sain et sécuritaire.

Karen Mazerolle, *infirmière en santé du travail / coordonnatrice de la sécurité, Imperial Manufacturing Group*

Michel Poirier, *responsable des ressources humaines, Imperial Manufacturing Group*

7. LES DIX COMMANDEMENTS DES SURVEILLANTS

Les surveillants jouent un rôle clé dans la réussite du programme de santé et de sécurité d'un organisme. On traitera des sujets comme la compétence; la diligence raisonnable; la responsabilité; prévoir les risques; la communication des dangers; la formation et l'éducation; les évaluations du rendement; prêcher par l'exemple; les rapports avec les autorités en matière de santé et de sécurité; et des conseils sur la façon d'adopter une approche positive envers la santé et la sécurité. L'atelier s'appliquera aux contremaîtres exécutants (chefs d'équipe); aux contremaîtres; aux surveillants; aux gestionnaires; et aux coordonnateurs de santé et de sécurité.

John Debly, *conseiller en éducation, Travail sécuritaire NB*

8. LES ESPACES CLOS AU NOUVEAU-BRUNSWICK : APPLICATION PRATIQUE ET DÉMONSTRATION

Les employeurs et leurs employés ignorent souvent les dangers que comporte le travail effectué dans les espaces clos. On renseignera les participants sur les procédures d'entrée comme la surveillance de l'air, et parlera des différentes applications de sauvetage tout en abordant les dangers et les idées fausses à l'égard des espaces clos.

France Godbout, *coordonnatrice de la formation, Institut de formation des ouvriers du Nouveau-Brunswick Inc.*

9. LE VERROUILLAGE : ANALYSE DES RISQUES

Dans le cadre de cet atelier, on examinera les exigences réglementaires qui s'appliquent aux programmes de verrouillage en mettant l'accent sur la bonne façon de dépister les dangers associés à l'équipement sous tension. On discutera également d'outils d'évaluation des risques.

Shawn Roy, *agent de santé et de sécurité, Travail sécuritaire NB*

10. TECHNIQUES D'ENTREVUE POUR LES ENQUÊTES SUR LES INCIDENTS (en français)

L'atelier offrira des renseignements sur la façon de recueillir des preuves physiques et d'obtenir des témoignages, ainsi que des techniques pour interroger les témoins afin d'obtenir des déclarations individuelles. Les participants recevront des renseignements sur la façon efficace de recueillir de l'information en vue de mener des enquêtes sur les incidents.

Paul Leger, *conseiller en éducation, Travail sécuritaire NB*

11. LA SENSIBILISATION AUX DANGERS LIÉS AUX COUPS D'ARC (en anglais, avec interprétation simultanée)

De nos jours, les coups d'arc sont l'un des sujets les plus débattus dans l'industrie de l'électricité. Chaque jour en Amérique du Nord, de 5 à 10 incidents de coups d'arc se produisent qui mènent à une hospitalisation dans une unité de soins aux brûlés ou la mort. De plus, on estime que chaque jour, jusqu'à 100 incidents ont lieu qui entraînent d'importants dommages à la propriété ou des blessures mineures. Cet atelier vous renseignera sur les coups d'arc, c'est-à-dire de quoi il s'agit, comment ils se produisent et comment les éviter. On précisera les travailleurs qui sont à risque et les mesures à prendre pour les protéger. Les participants pourront également voir du matériel endommagé par suite d'un coup d'arc.

Tom Coughlan, *gestionnaire, Marque Construction Limited*

12. L'ABUS D'ALCOOL OU D'AUTRES DROGUES AU LIEU DE TRAVAIL (en anglais, avec interprétation simultanée)

Les employeurs ont une occasion sans pareille de réduire la prévalence de l'abus d'alcool ou d'autres drogues dans nos communautés. Cet atelier vous aidera à reconnaître les signes et les symptômes de ce genre d'abus. On discutera des tendances en matière d'abus d'alcool ou d'autres drogues aux lieux de travail canadiens et évaluera son effet.

Chantal Cloutier, *coordonnatrice régionale des dépendances, Réseau de santé Horizon*

13. LES DISTRACTIONS AU VOLANT

Les distractions au volant suscitent de plus en plus l'attention d'organismes chargés de la sécurité, des médias, du gouvernement et du public. Bien qu'initialement, les inquiétudes portaient sur l'usage de téléphones cellulaires au volant, il existe de nombreuses autres distractions. Dans le cadre de cet atelier, on traitera de la façon responsable dont il faut faire face aux distractions, de la fatigue au volant et des lois provinciales sur la conduite.

Sergent Claude Tremblay, *sous-officier régional responsable de la sécurité routière, Gendarmerie royale du Canada*

14. LA SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE À L'INTENTION DES TRAVAILLEURS NON ÉLECTRICIENS (en français)

Les travailleurs non électriciens apprendront à reconnaître et à réduire certains dangers au lieu de travail. On traitera des sujets suivants : les

disjoncteurs de fuite à la terre; la sécurité de base relativement aux cordons électriques; le remplacement des disjoncteurs; les vêtements conducteurs; l'usage d'équipement de sécurité précis; les pratiques de travail sécuritaires; comment inspecter votre aire de travail pour dépister des conditions électriques dangereuses; la surcharge des circuits, etc.

Michel Soucy, *ancien agent de santé et de sécurité, Travail sécuritaire NB*

15.

BONNES TECHNIQUES DE MONTAGE D'ÉCHAFAUDAGES

Trop souvent, le montage d'échafaudages inapproprié mène à des blessures subies au travail, voire même la mort. Si l'usage ou le montage d'échafaudages fait partie de votre travail, ne manquez pas cet atelier, qui portera sur les dangers, les règlements et le code de directives pratiques associés aux échafaudages.

Gerry Gray, *gestionnaire de sécurité intersuccursale, Safway Services Canada, Inc.*

16.

LES MALADIES MENTALES AU LIEU DE TRAVAIL (en anglais, avec interprétation simultanée)

La santé mentale devient l'un des défis les plus importants auxquels les employeurs doivent faire face au lieu de travail. Un grand nombre de lieux de travail ne sont pas en mesure de reconnaître et d'aborder les problèmes liés à la santé mentale comme l'anxiété et la dépression. Cet atelier vous donnera les outils nécessaires pour mieux dépister les problèmes de santé mentale ainsi que les ressources pour aider vos employés.

Marilyn Merritt-Gray, *professeure en sciences infirmières, Université du Nouveau-Brunswick*

17.

LA FRAUDE CONTRE TRAVAIL SÉCURITAIRE NB (en anglais, avec interprétation simultanée)

La fraude représente le crime qui connaît la croissance la plus rapide au monde. Cet atelier donnera un aperçu de qui nous sommes et de ce que nous faisons; de notre pouvoir de mener une enquête en vertu de la *Loi sur les accidents du travail*; des études et des recherches sur la fraude dans le domaine de la santé effectuées en Europe, aux États-Unis et au Canada; des partenariats établis avec Travail sécuritaire NB; des cas adressés en vue d'une enquête; et de la surveillance. L'atelier se terminera par une période de questions.

Jean Desrosiers, *enquêteur principal, Travail sécuritaire NB*

18.

LA SÉCURITÉ ET LE COMMERCE DE DÉTAIL À TOUS LES NIVEAUX

Le commerce de détail présente toute une gamme de défis en matière de sécurité. Que vous soyez un grand ou un petit détaillant, il faut encourager la participation de votre comité de sécurité ainsi que de la direction. Cet atelier traitera des défis les plus communs auxquels fait face ce secteur compte tenu du fait qu'un nombre important d'employés du commerce de détail sont souvent des jeunes et des nouveaux travailleurs. On abordera également la communication de messages de sécurité à ce groupe particulier sans s'aliéner les employés plus âgés.

Jamie Leblanc, *directeur de la santé, de la sécurité et du mieux-être des employés, Sobeys Atlantique*

19.

LES TESTS DE DÉPISTAGE DU RADON

Le radon est un gaz radioactif dérivé du substratum rocheux, qui est riche en uranium. Dans le cadre de cet atelier, on expliquera l'histoire du radon et les tests de dépistage qui existent tout en traitant des modifications récentes que Santé Canada a apportées aux lignes directrices au sujet du radon. On examinera également les raisons pour lesquelles certaines personnes croient que le radon est bon pour elles!

Thelma Green, *gestionnaire, services de la qualité de l'air, RPC Technical Solutions Centre*

20.

LES LÉSIONS ATTRIBUABLES AU TRAVAIL RÉPÉTITIF

À l'aide de démonstrations visuelles, d'un examen de la nouvelle technologie et des limites suggérées en ce qui a trait au soulèvement de charges, vous apprendrez comment prévenir les lésions attribuables au travail répétitif.

Todd Hickey, *conseiller en ergonomie, Travail sécuritaire NB*

21.

LA SÉCURITÉ DES OUTILS À MAIN

Les outils font tellement partie intégrante de notre vie qu'il est difficile de se rappeler qu'ils peuvent poser un danger. On traitera des dispositifs de protection; des inspections d'entretien des petits outils; des programmes d'étiquetage relativement à la réparation d'outils; et des règlements qui portent sur les outils manuels. On discutera également des responsabilités des propriétaires, des employeurs et des utilisateurs d'outils.

John MacDonald, *agent de santé et de sécurité, Travail sécuritaire NB*

22.

COMMENT ÉVALUER VOS ÉTAGÈRES D'ENTREPOSAGE EN ACIER (en anglais, avec interprétation simultanée)

L'inspection et l'entretien appropriés des étagères d'entreposage en acier peuvent sauver des vies. Ils peuvent également épargner votre entreprise de poursuites et d'amendes ainsi que de pertes coûteuses et de temps d'arrêt inutiles. Cet atelier vous donnera un aperçu des concepts fondamentaux de l'inspection des étagères d'entreposage. De plus, vous aurez la possibilité de passer en revue les dangers communs et les façons dont les dommages peuvent être causés, et ce, de façon interactive.

Chuck A. Leon, *spécialiste de la formation en santé et en sécurité, Association pour la prévention des accidents industriels*

23.

COMMENT ÉTABLIR ET ÉVALUER UN PROGRAMME DE MIEUX-ÊTRE

Les bienfaits d'un programme complet de mieux-être sont innombrables. La participation des employés dans le mieux-être au travail peut diminuer les coûts d'assurance-maladie des employés; réduire le taux d'absentéisme; et améliorer le rendement et la productivité des employés. Cet atelier présente la trousse à outils « Le mieux-être à cœur », conçue pour tous les lieux de travail afin de les aider à élaborer, à mettre en œuvre et à évaluer un programme complet de mieux-être en milieu de travail.

Christy Bigney, *coordinatrice de la promotion de la santé, Fondation des maladies du cœur du Nouveau-Brunswick*

24.

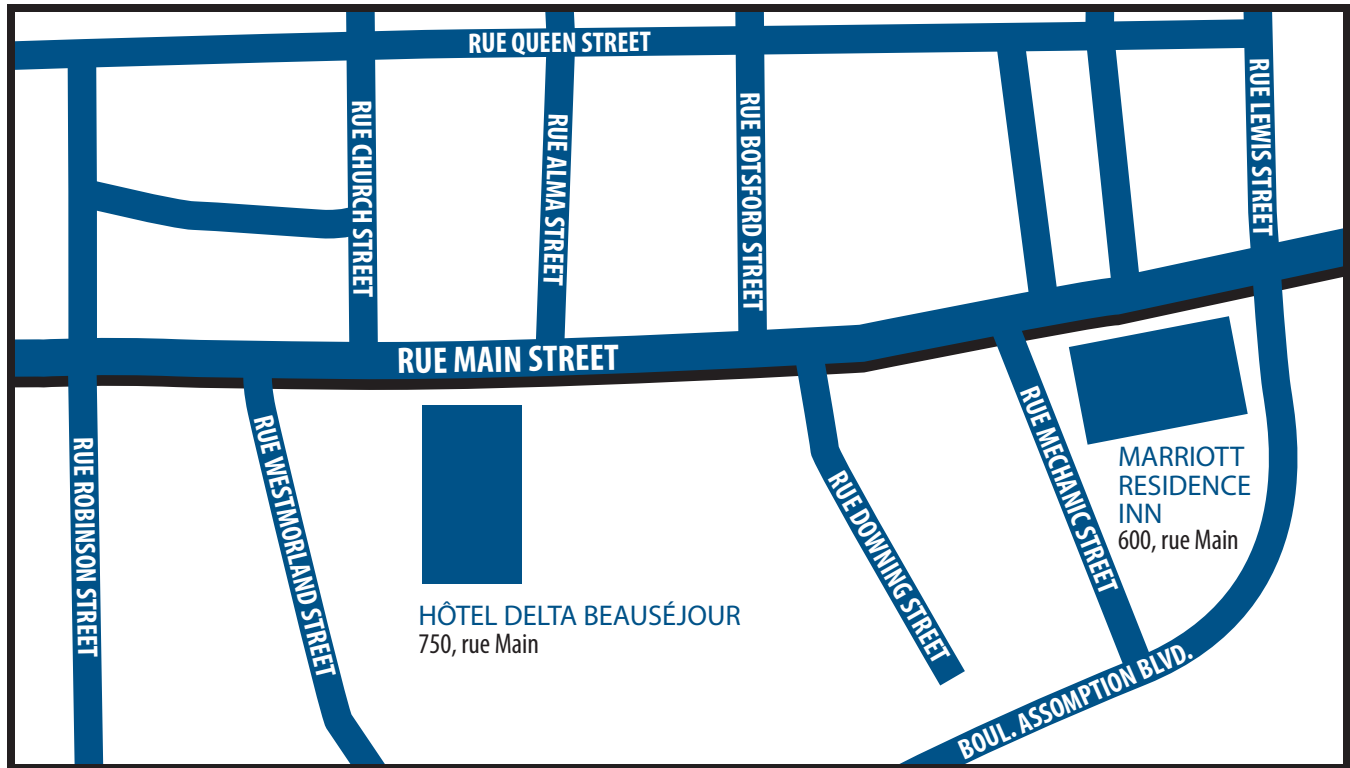
LES LÉSIONS ATTRIBUABLES AU TRAVAIL RÉPÉTITIF (en français)

À l'aide de démonstrations visuelles, d'un examen de la nouvelle technologie et des limites suggérées en ce qui a trait au soulèvement de charges, vous apprendrez comment prévenir les lésions attribuables au travail répétitif.

Jennifer Kenny, *conseillère en ergonomie, Travail sécuritaire NB*

La Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail, qui parraine notre séance plénière, est heureuse d'offrir son cours intitulé « **Measurement and Evaluation in OHS Managed Systems** » (en anglais seulement), qui aura lieu les 16 et 17 octobre 2010, au Marriott Residence Inn Moncton, situé sur la rue Main. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet ou pour vous inscrire, veuillez visiter le site Web www.csse.org.

Centre-ville de Moncton



Hôtel Delta Beauséjour

